

Une réflexion permanente tournée vers la durabilité

Rémy Meury (CS-POP)

Il est aujourd'hui indispensable d'amener les collectivités publiques à inscrire dans leurs réflexions la notion de durabilité. Cette revendication incontournable n'est ni militante, ni dogmatique. Une unanimité, ou pour le moins une forte majorité des responsables politiques reconnaissent que nous devons adapter nos engagements et nos actions aux défis majeurs et urgents que nous impose le changement climatique prouvé par les scientifiques qui ne cessent de tirer la sonnette d'alarme.

Cette volonté visant à réduire les gaz à effet de serre et les changements climatiques qui en résultent doit devenir une préoccupation permanente des collectivités publiques. La motion n°1367 acceptée en septembre 2021 est un premier pas majeur dans ce sens. Mais le devoir d'exemplarité ne doit pas être la seule ambition de la fonction publique jurassienne. Les domaines d'intervention sont nombreux. Aucun service cantonal ne les recouvre intégralement. Mais nombreux sont ceux qui ont des activités dans lesquelles des préoccupations en lien avec les changements climatiques se présentent régulièrement. Pour bien les appréhender, une coordination des actions visant à combattre les effets du changement climatique et à s'y adapter est essentielle, qu'il s'agisse d'actions internes au fonctionnement de la fonction publique ou d'incitations fortes vers la population.

Ainsi, il nous paraît nécessaire que la réflexion et les échanges au sujet des mesures pouvant être prises pour atteindre la neutralité carbone à l'horizon 2050, tout en maintenant la qualité de vie de la population malgré les changements climatiques ressentis, soient menés de façon permanente au sein de la fonction publique jurassienne. Généralement, lorsqu'un phénomène est identifié, les services tentent de trouver des solutions. Que l'on vise la diminution de la consommation globale d'énergies, l'augmentation de l'utilisation des transports publics, la réduction des déchets, la qualité de l'eau ou encore l'origine de notre alimentation, et l'on ne se veut pas exhaustif, des actions concrètes peuvent être menées. Elles seront d'autant plus efficaces si elles se complètent et si elles sont coordonnées.

Et parallèlement à ces interventions dans le terrain, il est indéniable que l'information, la sensibilisation et plus encore l'éducation sont fondamentales pour changer les mentalités et les comportements. L'école, qu'elle soit obligatoire ou postobligatoire, doit jouer un rôle essentiel dans ces domaines. Et là encore, les actions envisageables n'ont comme limite que l'imagination collective des acteurs scolaires que sont les enseignant-es, les élèves, les directions, les commissions d'écoles ou les parents.

Ainsi, nous demandons au Gouvernement de créer un groupe de travail interne à la fonction publique, transversal, ayant pour tâche de mener une réflexion permanente centrée sur la durabilité des actions étatiques. L'organisation de ce groupe de travail (responsabilité, sous-groupes spécifiques, etc.) est laissée à l'appréciation du Gouvernement, mais il apparaît évident que tous les domaines d'activités sont concernés par le sujet.

Rémy Meury (CS-POP)

Co-signataires

- Christophe Schaffter (CS-POP)
- Christelle Baconat (Verts)
- Raphaël Breuleux (Verts)
- Ivan Godat (Verts)
- Magali Rohner (Verts)
- Tania Schindelholz (CS-POP)
- Baptiste Laville (Verts)
- Philippe Bassin (Verts)
- Pauline Godat (Verts)
- Céline Robert-Charrue Linder (Verts)
- Roberto Segalla (Verts)
- Sonia Burri-Schmassmann (Verts)
- Lucien Ourny (Verts)

Intervention déposée officiellement le 31 août 2022

Documents annexés